



BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curs-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, 11, rue de Valenciennes, 11, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 JUILLET 1891

PAS DE TYRANNIE !

Si nous n'admettons pas ce qu'on est convenu d'appeler la tyrannie des patrons, nous n'admettons pas davantage qu'on la remplace par celle des syndicats.

On voit, par ce qui se passe à Paris, que la tendance actuelle est de faire des syndicats des bureaux de placements exclusifs et omnipotents.

Or, du moment qu'ils auront le monopole des placements, qui nous garantiront qu'ils n'enverront pas d'un côté les ouvriers les moins habiles et les plus difficiles à gouverner, et de l'autre les meilleurs et les plus raisonnables?

On nous a cité autrefois un cabaretier, employé de la Ville, qui ne payait les ouvriers sous ses ordres que chez lui, à partir de onze heures du soir, de manière à les retenir jusqu'à minuit.

Nous sommes partisan des syndicats, nous l'avons dit et nous le répétons, et c'est pour nous non n'hésitons pas, au risque d'être mal compris, à leur signaler les écueils où ils pourraient se briser.

Dans le premier cas, qui fera le classement et à combien de réclamations, de récriminations, de querelles ne donnera-t-il pas lieu ? Est-ce qu'on s'avoue jamais moins capable que son voisin ? Et si l'on procède à un examen, si l'on exige un chef-d'œuvre, comme dans les anciennes corporations, échappera-t-on complètement aux rancunes des incapables et de leurs familles ?

Dans le second cas, est-il juste qu'on exige de tous et pour tous le même salaire ? Est-ce que le tissand en cotonnade peut gagner autant que le tissand en soieries ? Est-ce que, dans le même établissement, l'ouvrier qui gâche en un jour quelques mètres de tissu peut raisonnablement gagner autant que celui qui en fait le double et sans défauts ?

Et puis, une fois assuré du salaire, ne s'en trouvera-t-il pas qui jugeront inutile de se hâter ? et si on les renvoie, le syndicat les couvrira-t-il de sa protection ? exigera-t-il leur réintégration, ou refusera-t-il de les remplacer, ou mettra-t-il la maison en interdit de manière à forcer le patron à céder ou à fermer son usine ?

Dans quel cas enfin considérera-t-il un renvoi comme légitime ? Nous admettons, à la rigueur, qu'on protège les syndicats contre les prétentions exclusives de certains patrons; mais il faudrait en même temps défendre les patrons contre les

exigences déraisonnables que pourraient formuler les syndicats, si la loi était votée.

Et puis les syndicats seront-ils obligatoires pour tous les ouvriers, et, s'ils ne le sont pas, leur sera-t-il permis de décréter la grève pour obtenir le renvoi des ouvriers non syndiqués ? Leur sera-t-il permis de molester les ouvriers syndiqués ou non syndiqués qui continueront à travailler en cas de grève ? Nos lois ont aboli l'exposition publique des condamnés; allons-nous la voir rétablir sous une autre forme ?

L'autorité du syndicat sera-t-elle absolue ? Evidemment c'est là qu'on vise; on croit sans cela ne pouvoir arriver à rien. Ce serait constituer en France une foule de tribunaux disposant, non des plombs et des puits, comme les Dix de Venise, mais du sort de l'industrie et du pain de millions de familles.

On peut affirmer que ce serait aussi la dissolution prochaine et la ruine des syndicats; car en France on ne supporte longtemps aucune espèce de tyrannie.

Plus ils seront modérés, plus ils auront chance de vie. Abordons maintenant une autre question que ne prévoyait pas la loi Bovier si heureusement repoussée par le Sénat.

Ne pourra-t-il y avoir, dans une même localité, qu'un seul syndicat par corps de métier, ou en admettra-t-on plusieurs ? Et s'il y en a plusieurs, les patrons auront-ils la liberté de préférer les ouvriers d'un syndicat à ceux de l'autre ?

Elargissons la question, car on semble oublier aujourd'hui que tout le monde n'est pas dans les usines. Supposons que les tailleurs se syndiquent; un ouvrier admettra-t-il que, s'il est mécontent de son tailleur, le syndicat vienne lui dire: votre plainte n'est pas fondée, et je défends à tous les autres tailleurs de travailler pour vous; reprenez celui qui vous a, dites-vous, mal couturé, ou allez vous promener... en chemise !

La comparaison paraîtra risquée; mais elle sera comprise; or, être compris, c'est le salut auquel nous visons.

De même les bouchers vous mettraient au pain sec, que les boulangers pourraient d'ailleurs vous refuser, comme l'épicier pourrait vous laisser sans moutarde.

Ils ont pourtant les mêmes droits que les ouvriers d'usine, et leurs prétentions ne seraient pas plus déraisonnables que celles des autres syndicats.

LES MASSACRES EN CHINE

San-Francisco, 3 juillet. — Un paquebot venant de Hong-Kong apporte des détails relatifs aux désordres de Nanking. L'école méthodiste de filles a été pillée et brûlée, le 25 mai, par la populace chinoise.

Le 2 juin, on reçut à Shanghai une dépêche de Kiangnan annonçant que les églises chrétiennes situées près de Tanyang étaient en ruine. D'autre part, l'église catholique de Huchow avait été attaquée, le 10 mai, par une foule de missionnaires et de prêtres; cette foule avait été dispersée par les soldats qui avaient procédé à dix-sept arrestations.

Le 5 juin, une émeute qui avait éclaté à Ku-Kiang fut complètement réprimée par les canonnières anglaises, françaises et américaines, et les femmes et les enfants européens furent embarqués à bord de l'Inconstant. Enfin, le 9 juin, une bande de Chinois qui avait attaqué Yungchow et détruit la mission française de Wochow, se dirigeant vers Soochow où elle se proposait, sans doute, de détruire la mission française située à dix-huit milles de Shanghai et d'attaquer celle de Siegwai, située à quatre milles de la même ville.

Les désordres seraient l'œuvre de sociétés secrètes, le but poursuivi par ces sociétés étant de provoquer des troubles qui auraient été de nombreuses difficultés entre le gouvernement chinois et les grandes puissances. Les sociétés secrètes espéraient pouvoir profiter des embarras du gouvernement pour faire écarter une "insurrection".

L'ARGENT PARTOUT

On se souvient de la révolution qui, dans le canton de Tseun, renversa, au mois de septembre dernier, le gouvernement établi par des diables blancs au profit catholique, et lui substitua une poignée de factieux criminels. Les auteurs de cette équipée sanglante ont été d'abord incarcérés, puis poursuivis, — car la République helvétique possède une magistrature beaucoup plus courageuse et surtout plus indépendante que bien des monarchies, — et on les juge actuellement aux Assises de Zurich.

Les débats, qui se terminent certainement par une condamnation sévère, nous apportent déjà un enseignement, sinon tout à fait nouveau, du moins très original. D'après la déposition de M. Respini, l'ancien chef du gouvernement dépossédé, la révolution aurait été arrangée, préparée, réglée et surtout payée comme la représentation d'un drame dans un théâtre. Le gouvernement déchu avait été payé de 200,000 francs à l'Etat; de plus, elle voulait affranchir du droit de surveillance auquel elle était légalement soumise. Le gouvernement avait menacé le conseil d'administration de poursuites au civil et au criminel.

LA SITUATION COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 4 juillet. Dans le commerce de laines les affaires ont été moins actives que la semaine précédente. La demande n'est un peu ralentie, mais les producteurs de peignés maintiennent leurs prix et refusent les offres faites au-dessous.

En blouses, la vente reste facile. Les stocks sont d'ailleurs très réduits et par suite les prix maintiennent leur fermeté.

ARRIVÉE DU « SYDNEY »

Marseille, 4 juillet. — Le paquebot Sydney arrive avec un volumineux courrier du Tonkin, où les escarmouches et même les batailles continuent en dépit de la saison. Pendant la dernière quinzaine, on a compté dans toute la colonie dix-sept rencontres, plus d'une par jour. Citons la plus importante :

A Tautuy, une colonne commandée par le lieutenant Ansaldo, a rejeté les pirates sur la Rivière claire. Reçus avec vigueur par des forces bien supérieures, nos braves soldats ont enlevé la position après un brillant combat. Malheureusement la victoire a été achetée par la mort du sous-lieutenant Chandrolle, qui marchait à l'avant-garde et de la colonne véritablement brisée par une balle; une victime de plus à joindre au martyrologe tonkinois.

Sans entrer dans le détail peu intéressant des engagements, dans lesquels nous avons eu à regretter dans Annales, le capitaine de Bobillot. Le protestant n'en prend aucun soin, et n'était que les soins personnels que les officiers leur donnaient de temps à autre, ils seraient complètement abandonnés.

Une lettre particulière venue de Hanoi donne des détails sur les charpentiers qui se mettent en grève réclamant une augmentation de salaire. Les cochers et conducteurs d'omnibus prétendant que les entrepreneurs ne tiennent pas leurs engagements, se proposent de déserter lundi la grève générale.

TARTUFE

ACTE I. SCÈNE V

Le budget n'est pas fait pour le faire envier. Et mon Yves Guyot ? M. BRUGÈRE. M. CARNOT. Et se fait encenser du cochant à l'aurore.

SÉNAT

Présidence de M. le ROYER, président. Le travail des Femmes et des Enfants

Le projet de loi relatif au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

NOUVELLES DU JOUR

Le 14 juillet et les groupes ouvriers

Paris, 3 juillet. — D'après le Figaro, les groupes ouvriers se donneront le mot pour travailler le 14 juillet; on les a empêchés de fêter le 1er mai, ils se veulent point de la fête gouvernementale.

Nomination d'évêques

Paris, 5 juillet. — Le Figaro donne comme probables les nominations suivantes: Mgr Petit, évêque du Puy, serait nommé évêque d'Angoulême; l'archevêque de Villefranche-de-Rouergue, évêque de Montpellier; l'abbé Marguerie, curé de Fourmaes, serait nommé évêque de Saint-Flour.

Les grèves de Lyon

Marseille, 3 juillet. — Tout est à la grève. Après les chauffeurs de la Compagnie du gaz, ce sont aujourd'hui les charpentiers qui se mettent en grève réclamant une augmentation de salaire. Les cochers et conducteurs d'omnibus prétendant que les entrepreneurs ne tiennent pas leurs engagements, se proposent de déserter lundi la grève générale.

Le scandale chirurgical de Reims

Reims, 3 juillet. — Une plainte venue d'être déposée au parquet contre le docteur Joyeux qui avait pratiqué, il y a quatre ans, les expériences criminelles de greffe cancéreuse dont il a été récemment question à l'académie de médecine.

Guillaume II en Hollande

ont été brûlés vifs; les voyageurs étaient très nombreux, beaucoup de personnes allant chez des amis célébrer la fête du 4 juillet, anniversaire de la proclamation de l'indépendance américaine.

Distinctions allemandes

Paris, 3 juillet. — La Chambre de la Cour d'appel a condamné à deux ans de prison le sieur Santini, ex-commissaire de police du quartier de la Goutte-d'Or, prévenu de complicité d'escroquerie.

Le régime des boissons

Paris, 3 juillet. — M. Marnejoles, tendant à la création d'un office de travail destiné à rassembler et à vulgariser tous les renseignements relatifs aux questions sociales, on sait qu'une organisation analogue existe en Angleterre, aux Etats-Unis et en Suisse.

Office du travail

Paris, 3 juillet. — La commission du travail a adopté le rapport de M. Marnejoles, tendant à la création d'un office de travail destiné à rassembler et à vulgariser tous les renseignements relatifs aux questions sociales. On sait qu'une organisation analogue existe en Angleterre, aux Etats-Unis et en Suisse.

La municipalité de Saint-Ouen. — Révoications

Paris, 3 juillet. — M. Perrin, maire révolutionnaire de Saint-Ouen, et MM. Neotton et Drouard, adjoints, sont révoqués de leurs fonctions, ainsi que nous l'avons dit.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including values for various securities and bonds.

BOURSE DE LILLE

Table of stock market data for Lille, including values for various securities and bonds.

DERNIÈRE HEURE

News section containing various short reports and updates, including mentions of international events and local news.

DERNIÈRES NOUVELLES REGIONALES

Regional news section reporting on events and incidents from various parts of France.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

News section focusing on the activities and proceedings of the Chamber of Deputies.

LES MARCHÉS A TERME

Section reporting on commodity markets and futures trading, including prices for various goods.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Table showing closing market prices for various commodities and securities.